

## Vente sur bien en indivision sans mon accord

---

Par pepino13

Bonjour,

La maison de ma mere dececée est actuellement en vente en agence immobiliere par un mandat simple signé de tous , nous sommes 3 enfants encore vivants et 5 co heritiers de nos freres dececés , dernierement deux co heritiers ont signé dans une agence immobiliere sans notre consentement pour ma part je suis le seul a n'avoir pas signé ce mandat .

Je reçois une offre d'achat hier par e-mail qui est accepté par l'ensemble sauf par moi et par la suite une date chez notre notaire pour signer un compromis de vente alors je n'ai toujours rien signé de quoi que ce soit et encore moins accepté cette offre , l'acheteur quand a lui a avoué à notre agent immobilier qu'on lui avait forcé la main afin de faire cette offre.

Alors je souhaiterais déjà connaitre mes droits face à cela la notaire ne répond ni à mes courriers ni à mes appels  
merci pour votre aide

---

Par Isadore

Bonjour,

Si cette offre ne vous convient pas vous pouvez la refuser. Il faudra votre accord pour signer le compromis.

Mais refusez la uniquement pour de bonnes raisons, par exemple prix trop bas ou acquéreur peu sérieux. Ce serait dommage de rater une bonne vente simplement pour une mésentente avec vos neveux.

---

Par yapasdequois

Bonjour,

La vente ne peut pas avoir lieu sans votre accord. Vous avez la capacité de refuser de signer ce compromis.

Mais comme dit Isadore, vous ne pouvez pas tout bloquer sans bonnes raisons.

Et si l'un des indivisaires s'impatiente, ça peut finir en vente aux enchères et vous vous en mordrez les doigts.

---

Par pepino13

Merci pour votre réponse justement nous avons eu plusieurs offres à des prix plus que raisonnables compte tenu de l'état de la maison de ma mere et ce sont justement ces 2 co heritiers qui ont refusé toutes ces offres pendant 1 an et demi et qui bloque donc la vente pour finir par aller dans une autre agence pour accepter une offre à un prix qui avait déjà été proposée et refusé par ces deux mêmes personnes ..

---

Par Isadore

Si l'acheteur est sérieux (mais il semble avoir des réticences), ce sera l'occasion d'en finir. Vos neveux font n'importe quoi, mais si l'offre est acceptable pour vous autant ne pas créer de complications. L'important est de vendre à un prix correct.